

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lancement de la campagne de vente des Obligations d'épargne du Québec

Québec, le 29 septembre 2017. – Le ministère des Finances du Québec annonce une campagne de vente d'Obligations d'épargne du Québec – émission du 1^{er} novembre 2017 – qui débute ce lundi 2 octobre 2017.

Ces obligations, remboursables en tout temps sans pénalité, porteront intérêt au taux de 1,40 % jusqu'au 31 octobre 2018. Les années suivantes, le taux d'intérêt sera déterminé annuellement en fonction des conditions de marché.

Le Ministère annonce également que le taux des Obligations d'épargne du Québec déjà en circulation sera fixé à 1,40 % à compter du lundi 2 octobre 2017.

Rappelons que les produits d'épargne et de retraite émis par le gouvernement du Québec sont offerts par Épargne Placements Québec, et ce, sans frais de gestion ou d'administration. Ils constituent des véhicules de placement sécuritaires, flexibles et avantageux qui permettent aux Québécoises et aux Québécois de faire fructifier leur argent tout en contribuant au développement du Québec.

La plupart de ces produits sont admissibles aux comptes Épargne Placements (compte non enregistré), CELI, REER, FERR, CRI et FRV. On peut se les procurer en communiquant avec un agent d'investissement d'Épargne Placements Québec, au 1 800 463-5229, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Lien connexe :

Pour plus d'information, vous pouvez également consulter le site Web d'Épargne Placements Québec au www.epq.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source :

Jacques Delorme
Responsable des relations avec les médias
Direction des communications
418 528-7382